



# Inventaires et valorisation de la Biodiversité Communale

## Territoire concerné

Le Subdray (Cher). 942 habitants sur 20 km<sup>2</sup>, soit 46 hab./km<sup>2</sup>

## Date de mise en œuvre de l'IBC

2016-2018

## Contexte environnemental de la commune



Le ruisseau de la Margelle, très intermittent, est un des rares milieux humides de la commune (photo : Nature 18).

Le Subdray est un village de la petite couronne sud de Bourges, situé en Champagne berrichonne. Il a vu sa population considérablement augmenter depuis les années 90, du fait de sa proximité avec les zones d'activités de l'agglomération berruyère. Il a tout de même conservé un tissu paysager de grandes cultures, avec ça et là quelques petits boisements.

Sa proximité géographique avec les grands ensembles de pelouses calcaires de la Chapelle Saint-Ursin, et notamment la Réserve nationale des Chaumes du Verniller, lui confère un potentiel en biodiversité particulière certain.

## Bilan des connaissances écologiques sur la commune

**La faune et la flore sont diversifiées et plusieurs espèces patrimoniales, rares et/ou protégées ont été recensées.** Ces espèces sont principalement liées aux milieux calcaires et secs, typiques de Champagne berrichonne, notamment les orchidées, qui sont bien représentées sur la commune avec 13 espèces recensées !

Les dépendances vertes de la route nationale, les jachères anciennes, et les friches urbaines constituent des milieux relais pour ces espèces patrimoniales, en lien avec la Réserve Nationale proche. Y ont été observés **l'Ascalaphe soufré**, insecte rare en Berry, ainsi que le papillon **Azuré des coronilles**, vulnérable en Région Centre. Les bois du nord de la commune abritent le papillon **Grand nègre des bois** et une orchidée rare, le **Limodore à feuilles avortées**.

Les parcelles agricoles abritent quelques espèces de plantes messicoles rares comme **l'Adonis flamme** et la **Légousie hybride**. On observe également une halte régulière d'oiseaux migrateurs au sud de la commune : **Grue cendrée, Vanneau huppé, et Cigogne blanche**.

En revanche, très peu d'espèces d'amphibiens ont été observées, la commune n'abritant quasiment aucun lieu humide permanent ou semi-permanent. L'**Alyte accoucheur** est néanmoins bien présent dans le bourg.

### Nombre d'espèces recensées à l'occasion de l'IBC :

| Groupe d'espèces                         | Nombre total d'espèces recensées | Nombre d'espèces d'intérêt<br>(statut de protection, menacées, réglementées, déterminantes ZNIEFF, etc.) | Nombre d'espèces exotiques envahissantes |
|--|----------------------------------|--|--|
| Amphibiens                               | 4                                | 3  | 0  |
| Reptiles                                 | 3                                | 3  | 0  |
| Mammifères                               | 11                               | 1  | 1  |
| Oiseaux                                  | 70                               | 51   | 0  |
| Plantes vasculaires                      | 425                              | 19   | 5  |
| Papillons                                | 39                               | 4  | 0  |
| Orthoptères<br>(sauterelles et criquets) | 16                               | 2  | 0  |

Pour plus d'informations sur les données de la commune : [www.faune-cher.org](http://www.faune-cher.org) et [www.cbnbp.mnhn.fr](http://www.cbnbp.mnhn.fr)

## Propositions de gestion

Les fiches techniques associées aux enjeux de la commune et disponibles dans le rapport IBC portent sur la lutte contre certaines plantes invasives, la préservation des sites les plus emblématiques ou la bonne gestion de certains milieux naturels ou espaces verts :

- 🌀 Fiche action n°1 : Les espaces verts communaux
- 🌀 Fiche action n°2 : Les bords de route et de chemin
- 🌀 Fiche action n°3 : Les haies
- 🌀 Fiche action n°4 : Le bois des déserts
- 🌀 Fiche action n°5 : Les espèces des grandes cultures
- 🌀 Fiche action n°6 : Gestion des espèces végétales invasives
- 🌀 Fiche action n°7 : Entretenir, créer, valoriser des arbres têtards
- 🌀 Fiche action n°8 : Favoriser la biodiversité du bourg
- 🌀 Fiche action n°9 : Valoriser le patrimoine naturel communal auprès des habitants



Ascalaphe soufré,  
Photo : F. Moreau, N18

## Sensibilisation et communication

🌀 4 animations destinées aux scolaires: découverte de la faune du sol, balade de découverte de la nature dans le bourg, étude des papillons, découverte des oiseaux communs...

🌀 4 sorties grand public : visite commentée de l'exposition photo animalière, sortie crépusculaire d'observation des papillons nocturnes et chauve-souris, petits fruits sauvages des haies, découverte des fleurs des champs et des prairies.

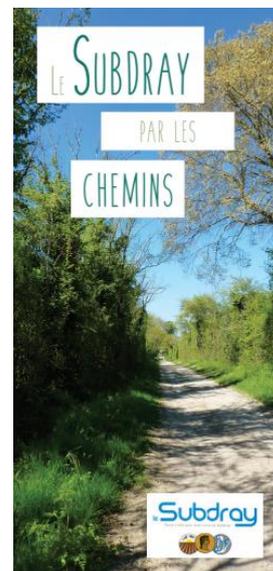
🌀 1 conférence de restitution des résultats l'IBC.

🌀 3 réunions de comité de pilotage

🌀 10 passages presse

🌀 180 personnes sensibilisées, adultes et enfants confondus

🌀 1 livret des chemins de randonnée communaux, avec présentation des espèces animales et végétales de la commune, créé et édité par l'équipe communale et Nature 18.



Couverture du livret  
randonnée réalisé lors de  
cet IBC

## Avec le soutien de



## Pour en savoir plus

### Coordonnées de l'association :

Nature 18

16, rue Henri Moissan

18000 Bourges

Charlotte Picard – 02 48 70 76 26

Mél : [charlotte.picard@nature18.org](mailto:charlotte.picard@nature18.org)

Site : <http://www.nature18.org/nos-competences/entreprises-collectivites/actions-cle-en-main/action-cle-en-main-inventaire-de-la-biodiversite-communale/>



Date de rédaction de la fiche : Mai 2019